

N° 3168.

ALLEMAGNE ET NORVÈGE

Protocole portant réglementation des
paiements au titre des engagements
commerciaux entre les deux pays.
Signé à Berlin, le 9 janvier 1933.

GERMANY AND NORWAY

Protocol embodying Regulations for
Payments relating to Commercial
Contracts between the two Count-
ries. Signed at Berlin, January 9,
1933.

N^o 3168. — PROTOCOLE ENTRE L'ALLEMAGNE ET LA NORVÈGE PORTANT RÉGLEMENTATION DES PAIEMENTS AU TITRE DES ENGAGEMENTS COMMERCIAUX ENTRE LES DEUX PAYS. SIGNÉ A BERLIN, LE 9 JANVIER 1933.

Texte officiel allemand communiqué par le délégué permanent de la Norvège auprès de la Société des Nations. L'enregistrement de ce protocole a eu lieu le 1^{er} avril 1933.

L'enregistrement de ce Protocole a été annulé à la suite de la demande faite par son Excellence le Ministre des Affaires étrangères de Norvège, par télégramme du 2 mai 1933, et d'accord avec le Gouvernement du Reich allemand.

No. 3168. — PROTOCOL BETWEEN GERMANY AND NORWAY EMBODYING REGULATIONS FOR PAYMENTS RELATING TO COMMERCIAL CONTRACTS BETWEEN THE TWO COUNTRIES. SIGNED AT BERLIN, JANUARY 9, 1933.

German official text communicated by the Permanent Delegate of Norway accredited to the League of Nations. The registration of this Protocol took place April 1st, 1933.

The registration of this Protocol was cancelled in consequence of a request made by His Excellency the Norwegian Minister for Foreign Affairs by a telegram dated May 2nd, 1933, and with the agreement of the Government of the German Reich.
